



Mathieu Hermann COULIBALY, Gbété Jean Martin IRIGO, La perception des problèmes de sante lies a l'agriculture de bas-fonds par les exploitants de korhogo (Côte D'ivoire).....	3
Loua Elvis Dan, Akou Don Franck Valéry Loba, Mobilité des adeptes chrétiens et musulmans dans la commune d'abobo (abidjan-côte d'ivoire)	15
Ibrahimou HAMADOU, Organisation du festival Yelwata à Maroua et le championnat régional de football à Mora en contexte d'insécurité (2014 à2017)	26
Elvis Koffi Kouadio, Akou Don Franck Valery LOBA, Les activités informelles et la dégradation de l'environnement à Anoumabo (Marcory-Abidjan)	40
Koffi Joël KOUAKOU, Kouakou Appoh Enoc KRA, Phonologie des onomatopées en baoulé.....	51
Hermès MUSHAYUMA & al, Vulnérabilité d'Irhambi/Katana face aux aléas du bassin versant occidental du Lac Kivu, Sud-Kivu, RDCongo	68
Magbli Olivier TEA, Atchema Bertine KOUADIO, La politique foncière et les conflits fonciers en Côte d'Ivoire coloniale	80
TIROGO Issoufou François, Adjectif et qualification en birifor	99
Silvère TRA, Jeu verbal ou plaisanterie comme un facteur de resolution des conflits dans un milieu multilingue	111
Christian Kouadio YAO, La transhumanité : conséquence d'une humanité augmentée.....	118

RSS-PASRES

REVUE DES SCIENCES SOCIALES

PROGRAMME D'APPUI STRATEGIQUE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

COMITE DE PILOTAGE

Président : Professeur BIAKA Zasseli Ignace

Vice-Président : Jurg UTZINGER

Vice-Président délégué : BONFOH Bassirou, Centre Suisse de Recherches Scientifiques
en Côte d'Ivoire

Membres : TRAORE Seydou, MEF
HOEGAH Théodore, Représentant du Secteur Privé

Observateurs : ADOHI Krou Viviane, Président du Conseil Scientifique
SANGARE Yaya , Secrétaire Exécutif, secrétaire de séance

COMITE SCIENTIFIQUE

AKA-EVY Jean-Louis, Professeur Titulaire, Université Marian Ngouabi de Brazzaville

AKAPKO Yaovi, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)

AKINDES Francis, Professeur Titulaire, Collège de France, Université Alassane Ouattara,
Bouaké (Côte d'Ivoire)

BANCOLE Alexis, Maître de Conférences, Université d'Abomey Calavi

BIAKA Zasseli Ignace, Professeur Titulaire, Université Félix Houphët-Boigny d'Abidjan

BONGO-PASI M. Sangol, Professeur Titulaire, Université de Kinshasa

DIAGNE-MBENGUE Ramatoulaye, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop de
Dakar

HOUNSOUNON-TOLIN Paulin, Maître de Conférences, Université d'Abomey Calavi

KONE Cyrille B., Professeur Titulaire, Université de Ouagadougou

NIAMKE Koffi, Professeur Titulaire, Université Félix Houphët-Boigny d'Abidjan

POAME Lazare, Professeur Titulaire, membre associé de l'Accadémie Royale de Belgique,
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

QUASHIE Maryse Adjo, Maître de Conférences, Université de Lomé

SAWADOGO Mahamadé, Professeur Titulaire, Université de Ouagadougou

COMITE DE LECTURE

- Professeur ANOH Paul, Géographie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (COTE D'IVOIRE)
- Docteur Nacoulma GOAMA, Géographie, Université de OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)
- Professeur N'DOUBA François, Psychologie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (COTE D'IVOIRE)
- Docteur DE CHACUS Sylvie, Maître de Conférences, Psychologie, Université Abomey-Calavi (BENIN)
- Professeur BADINI Amadé, Philosophie, Université de OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)
- Professeur OUATTARA Tiorna, Histoire, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Professeur BATENGA Willy, Histoire, Université de OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)
- Docteur TOSSOU Cocou, Maître de Conférences, Sociologie, Université Abomey Calavi (BENIN)
- Docteur MALGOUBRI Pierre Maître de Conférences, Linguistique, Université de OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

COMITE DE REDACTION

- Dr OUATTARA Lhaur-Yaigaiba Annette, Sociologie, Rédacteur en Chef, Université Nangui ABROGOUA
- Dr DAYORO Arnaud Kevin, Sociologie, Rédacteur en chef adjoint, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr YAO KOUAME, Philosophie, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr KONIN Séverin, Histoire, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr ABOYA Narcisse, Géographie, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr KRA Kouakou Appoh Enoc, Linguistique, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr YAPO Ludovic, Lettres Modernes, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr N'Dri Eugène, Psychologie, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication

Professeur BIAKA Zasseli Ignace

ADMINISTRATION

Secrétaire Exécutif du PASRES,

Centre Suisse de Recherches Scientifiques, KM 17, ADIPODOUME sur la route de DABOU.

Tél : (225) 23 47 28 29;

Fax : (225) 23 45 12 11;

01 BP 1303 ABIDJAN 01

Pasres@csrs.ci

SOMMAIRE

Mathieu Hermann COULIBALY, Gbété Jean Martin IRIGO , La perception des problèmes de sante lies a l’agriculture de bas-fonds par les exploitants de korhogo (Côte D’ivoire).....	3
Ibrahimou HAMADOU , Organisation du festival Yelwata à Maroua et le championnat régional de football à Mora en contexte d’insécurité (2014 à2017)	26
Loua Elvis Dan, Akou Don Franck Valéry Loba , Mobilité des adeptes chrétiens et musulmans dans la commune d’abobo (abidjan-côte d’ivoire)	26
Elvis Koffi Kouadio, Akou Don Franck Valery LOBA , Les activités informelles et la dégradation de l’environnement à Anoumabo (Marcory-Abidjan)	40
Koffi Joël KOUAKOU, Kouakou Appoh Enoc KRA , Phonologie des onomatopées en baoulé.....	51
Hermès MUSHAYUMA & al , Vulnérabilité d’Irhambi/Katana face aux aléas du bassin versant occidental du Lac Kivu, Sud-Kivu, RDCongo	68
Magbli Olivier TEA, Atchema Bertine KOUADIO , La politique foncière et les conflits fonciers en Côte d’Ivoire coloniale	80
TIROGO Issoufou François , Adjectif et qualification en birifor	99
Silvère TRA , Jeu verbal ou plaisanterie comme un facteur de resolution des conflits dans un milieu multilingue	111
Christian Kouadio YAO , La transhumanité : conséquence d’une humanité augmentée.....	118

PHONOLOGIE DES ONOMATOPEES EN BAOULE

PHONOLOGY OF BAULE ONOMATOPOEIAS

Koffi Joël KOUAKOU *, Kouakou Appoh Enoc KRA **

Résumé

Cette recherche se propose d'analyser les phonèmes, les structures syllabiques, les schèmes tonals et les phénomènes phonologiques qui sous-tendent la création et l'usage des mots onomatopéiques en baoulé. Elle prend appui sur la phonologie auto-segmentale de J. Kaye, J. Lowenstamm et J.-R. Vergnaud (KLV) dans sa version de 1985. Dans son fondement, KLV (1985) postule que les segments (Voyelles et Consonnes), les syllabes, les tons, etc. constituent des plans différents et relativement autonomes de l'analyse phonologique. Chaque plan est relié à un squelette et fonctionne indépendamment des autres. Bien qu'étant autonomes, les éléments d'un plan peuvent être associés aux éléments d'un autre plan par le relais ou par l'interface des positions squelettiques. De cette analyse, il ressort que les phonèmes du baoulé contribuent à la création onomatopéique dans cette langue, à l'exception de la nasale /n/. Parfois, ces unités admettent des segments qui ne sont pas phonologiques. Aussi, ces mots sont-ils obtenus sur la base de structures monosyllabiques et dissyllabiques. La distribution des tons est fonction de l'architecture des structures syllabiques. De façon générale, les onomatopées en baoulé sont porteuses de tons ponctuels. Très peu parmi elles admettent des tons modulés.

Mots-clés : Baoulé, Onomatopée, Phonologie.

Abstract

This paper analyses phonemes, syllabic structures, tonal plots and phonological phenomena which underlie the creation and the use of onomatopoeias in baoulé language. It is based on auto segmental phonology of Kaye, Lowenstamm and Vergnaud (KLV) in the 1980 version. Basically, KLV (1985) postulate that segment (vowels, consonants), syllables, tones represent different plans and are relatively independent to phonological analysis. Every plan is linked to a skeleton and is independent from others. Although they are independent, the element of the same flat can be associated to the elements of another flat by the shift of skeletal postures. This analysis reveals that the phonemes of baoulé contribute to create onomatopoeias apart from the nasal /n/. Sometimes, these units admit some segments which are not phonological element. Therefore, these words can be obtained base on monosyllabic and dissyllabic structures. The tones handing out depends on syllabic structures. Most of the time, Baule onomatopoeia are punctual tones. Very few of them admit modulated tones.

Key words: Baoulé, Onomatopoeias, Phonology

*joekouakou@outlook.fr

**kranoc@yahoo.fr, Département des Sciences du Langage, Institut de Linguistique Appliquée, Université Félix Houphouët Boigny (Abidjan, Cote d'Ivoire)

INTRODUCTION

Au sein des langues, l'on fait la distinction entre unités lexicales et unités grammaticales. Les unités grammaticales sont des « *morphèmes* » et sont définies comme « *apparaissant en grammaire* » ; (J. Dubois et Al., 2002). Elles n'ont pas d'usage propre mais contribuent aux constructions syntaxiques. En revanche, les unités lexicales sont des « *lexèmes* » et trouvent leurs places dans le lexique. Les *onomatopées* font partie de cette dernière catégorie de mots puisqu'elles arrivent à fonctionner comme des noms, des verbes, des adverbes, ou encore, comme des adjectifs. Elles sont des mots qui imitent par la parole, des réalités sonores (bruits, cris, sons). C'est pourquoi L. La brune (1987) les qualifie d'unités « *imitatives* ». Aussi, plusieurs propriétés sont-elles assignées à cette catégorie d'unités lexicales. On observe par exemple l'usage de segments, de supra segments, et de structures syllabiques que n'admet pas la langue au cours de la création onomatopéique. Dès lors, la production de ces mots semble être des plus particulières dans la mesure où ils parviennent à transgresser les contraintes qui régissent le fonctionnement des langues. En baoulé (langue kwa de Côte d'Ivoire), les onomatopées sont employées à des fins syntaxiques diverses. Elles sont utilisées pour remplir différentes fonctions ; ce qui leur confère plusieurs natures grammaticales (nom, verbe, adverbe, adjectif, phrase). Toutefois, quelles sont les règles phonologiques qui spécifient la production onomatopéique en baoulé ? Les onomatopées admettent-elles les segments et supra segments de cette langue ? Sur la base de quelles structures syllabiques ces mots sont-ils formés ? Avant de répondre à ces préoccupations, nous consacrons le premier point de cette recherche à l'approche définitionnelle du terme *onomatopée*. Ensuite, il sera question d'examiner les segments utilisés au sein des onomatopées. Une autre section sera consacrée à l'analyse des structures syllabiques et des phénomènes phonologiques (allongement, alternance et amuïssement phonémique) qui sous-tendent l'emploi de ces mots. Nous finirons l'analyse par l'étude des schèmes tonaux qui couvrent la hauteur mélodique de ces lexèmes. Leur distribution dépend de la structure des syllabes.

1. APPROCHE DEFINITIONNELLE DE L'ONOMATOPEE

Selon J. Dubois et Al. (2002, p.334), « *On appelle onomatopée une unité lexicale créée par imitation d'un bruit naturel : tic-tac, visant à reproduire le son du réveil ; cocorico, imitant le chant du coq, son des onomatopées* ». Ces bruits sont d'origines diverses (bruits humains, bruits non-humains). Avec les sons du langage, l'*onomatopée* imite de façon conventionnelle, les bruits de la vie courante et les cris d'animaux. C'est une adaptation verbale du bruit, qui se fait sous une forme impersonnelle, caractérisée par « *l'effacement du locuteur vis-à-vis des propos qu'il rapporte* » ; (R. Vion, 2004, p.97). De plus, plusieurs recherches rapprochent l'onomatopée d'autres catégories lexicales. Ce sont : l'interjection, l'idéophone, le huchement et le mimologisme.

L'interjection : l'onomatopée est considérée comme une unité appartenant à la classe des interjections. Les interjections sont des mots qui véhiculent une émotion. A cet effet, L. Holtz (1994 :85) écrit : « *Cette façon inhabituelle de s'exprimer, [...] nous lui donnons son nom (c'est-à-dire interjection) à cause de l'émotion qui vient s'interposer* ». Cependant, Kleiber G. (2006) interpelle sur un fait quand il prévient que toutes les interjections ne transmettent pas des émotions. Certaines interjections ne répondent pas aux particularités morphosyntaxiques de ces signes dont l'une est de fonctionner comme « *mot-phrase* ». Celles-ci sont à ranger sous l'étiquette des onomatopées. Elles (onomatopées) communiquent une perception auditive à la différence des interjections qui relèvent de l'émotion.

L'idéophone : du latin « *idein : voir* » et de « *phone : son* », il est d'après H. Kparou (2014, p. 181), la « *peinture sonore d'une idée, pour symboliser un état, une impression sensorielle, une manière d'être ou de se mouvoir, une action qui n'est pas nécessairement elle-même reproductrice d'un bruit* ». En d'autres termes, l'idéophone est l'imitation verbalisée d'une idée.

Le huchement : D. Pighin (2015 : 31) le définit comme « *une catégorie particulière d'interjections utilisée par l'homme dans des actes illocutionnaires spécifiques pour appeler/chasser/commander les animaux domestiques* ». Ces mots fonctionnent comme des exhortations mimétiques aux animaux et non comme des expressions signifiant un bruit naturel. Ils sont utilisés pour parler aux animaux. On n'essaie pas d'imiter l'animal en question mais, de le commander. En baoulé, pour chasser un poulet dont la présence n'est pas souhaitée, le locuteur produira le son « *súúú* ». Ainsi, il lui intime l'ordre de quitter les lieux. A l'opposé, quand il souhaite le nourrir, il fera « *kríííí* » à répétition pour l'appeler.

Le mimologisme : résultat d'une opération mimétique, il est l'« *imitation de la voix, des gestes d'une personne, du cri d'un animal, etc.* ». Mais ici, l'imitation est avant tout, une interprétation. Ainsi, d'un bruit non articulé, on entend des mots du langage articulé. P. Rézeau et D. Enkell (2005 : 13-14) donnent quelques exemples : C'est particulièrement ce qui se produit lorsqu'on interprète les chants des oiseaux ou les cris de divers animaux, en formulettes plaisantes du genre : « *La Caille : Paye des dettes, payes tes dettes* ».

Nous retenons par conséquent que les onomatopées sont une imitation de bruit, de son, de cri. Cette section vise la description, au niveau phonologique, de ces unités en baoulé. Elle est envisagée sous trois angles : l'étude de phonèmes, les structures syllabiques, les schèmes tonals.

2. LES PHONÈMES

Nous présentons tour à tour les phonèmes vocaliques et les phonèmes consonantiques.

2.1. Les voyelles

Selon plusieurs études dont celles de N.J. Kouadio (1982) et D. Creissels &N.J. Kouadio (1977), le baoulé compte sept (7) voyelles orales et cinq (5) voyelles nasales.

Tableau 1 : phonologie des voyelles orales

Aperture	Position		
	Antérieure	Centrale	Postérieure
1°	i		u
2°	e		o
3°	ɛ		ɔ
4°		a	

Source : J. Timyan et al. (2003)

Tableau 2 : phonologie des voyelles nasales

Aperture	Position		
	Antérieure	Centrale	Postérieure
1°	ĩ		ũ
3°	ɛ̃		ɔ̃
4°		ã	

Source : J. Timyan et al. (2003)

Toutes ces voyelles contribuent à la production de mots onomatopéiques (Voir l’annexe). Les phonèmes vocaliques /a/, /o/, /u/, /a/, /u/ sont les plus utilisés. En revanche, les nasales /ĩ/ et /ɛ/ et l’orale /i/ ont les occurrences les plus faibles. Nous travaillons sur un échantillon de quatre-vingt-dix-neuf (99) lexèmes onomatopéiques. Le décompte des différentes occurrences vocaliques a pu donner le résultat suivant :

Tableau 3 : Occurrences de voyelles orales

Voyelles orales	Fréquence
[i]	04
[u]	11
[e]	09
[o]	18
[ɛ]	09
[ɔ]	08
[a]	22
Total	81

Tableau 4 : Occurrences de voyelles nasales

Voyelles nasales	Fréquence
[ĩ]	2
[u]	11
[ɛ]	2
[ɔ]	5
[a]	6
Total	26

2.2. Les consonnes et semi-consonnes

Le baoulé atteste un peu plus d’une vingtaine de consonnes dont trois sont des nasales ; N.J. Kouadio (1982). Le statut phonologique de quelques-unes pose problèmes. Le baoulé connaît la corrélation sourde/sonore. Mais le rendement de cette opposition est très faible en ce qui concerne les fricatives. Les occurrences de /v/ et /z/ peuvent être attribuées dans beaucoup de cas à la sonorisation de /f/ et /s/ au contact de nasales.

Exemple : /ñ+sàamá/ nzàmá.

Concernant la série des bilabiales, il faut signaler la distribution particulière de /p/. Du point de vue historique, il y aurait une évolution de /p/ vers [kp]. L’existence de quelques paires atteste l’identité phonologique de /p/ par rapport à /b/ et /kp/.

Exemples : pátà/kpátà ; plā/blā

Les combinaisons de [n] avec une voyelle orale ne s’observent qu’au niveau des voyelles fermées /i/ et /u/. Il y a également des cas où un même phonème apparaît selon le contexte phonétique avec une

initiale [l] ou [n] en contexte nasale, cette consonne [n] étant considérée comme un allophone de /l/ en contexte nasale.

Exemples : í lje – ñ nje.

Les combinaisons suivantes ne sont pas attestées [l+ǃ] et [n+v]. La consonne [n] est donc considérée comme une variante combinatoire de /l/ en contexte nasale. A première vue, il y a une opposition pertinente entre les latérales [l] et [r] du fait de la présence de réalisation de [r] à l’initiale (rá « brûler »), position où [l] apparaît généralement (lá « se coucher »). Pourtant, elles sont en distribution complémentaire et la vibrante [r] est analysée comme allophone de /l/ après une consonne dentale ou palatale alors que [l] apparaît dans les autres cas.

Exemples : klá « âme » ; srá « Humain ».

Les palatales /c/ et /j/ s’opposent aux dentales dans tous les contextes. Par contre, elles ne s’opposent pas aux vélaires /k/ et /g/ devant /i/ mais devant les autres voyelles. Le phonème /w/ se réalise [ɰ] à l’initiale de syllabes de structure CV devant /i/ et en deuxième position dans des syllabes de structure CcV où c’est une dentale et V une voyelle d’avant.

Exemples : wí/čí « amer » ; sčí « éléphant » ; tyí « fusil ».

Nous résumons cette analyse dans le Tableau 5

Tableau 5 : phonologie des consonnes

	Bilabiales	La bio-dentales	Dentales	Palatales	Vélaires	Labio-vélaires
Occlusives	p b		t d	c j	k g	kp gb
Nasales	m		n	ɲ	[ŋ]	
Fricatives		f v	s z			
Vibrantes			[r]			
Latérales			l			
Semi-consonnes				j		w [ɰ]

Source : J. Timyan et al. (2003)

A la différence de la nasale /n/, toutes les consonnes du baoulé rentrent dans la construction de mots onomatopéiques (voir annexe). Cependant, il existe quelques consonnes non attestées dans la composition des onomatopées. C’est le cas de la chuintante [ʃ] avec les onomatopées « ʃɔɔ » et « ʃʃɛɛ ». La première réfère au bruit que fait un poste récepteur (télévision, radio) qui a cessé d’émettre et qui crache. La seconde fait penser à une partie de grillade. En cas d’emprunt, cette consonne fait l’objet d’une adaptation. La sifflante /s/ est préférée à celle-ci. Mais, au cours des créations onomatopéiques, l’usage de ce phonème n’est pas sujet à une quelconque contrainte phonologique du fait de la nature imitative de ces unités. Ainsi, bien que /ʃ/ ne soit pas attestée en baoulé, les onomatopées l’utilisent au nom de cette imitation qui se voudrait des plus fidèles. Parmi les consonnes, les occlusives, vélaires /kp/, /k/, et la palatale /c/ sont les plus productives. Le décompte de chaque occurrence consonantique (sur la base du même échantillon de 99 onomatopées) donne les résultats proposés dans les Tableaux 6, 7 et 8 :

Tableau 6 : Occurrences de consonnes occlusives

Occlusives orales		TOTAL 114
[p]	06	
[b]	03	
[t]	02	
[d]	04	
[c]	19	
[ʃ]	02	
[k]	21	
[g]	13	
[kp]	17	
[gb]	05	
[l]	17	
[r]	05	
Occlusives nasales		TOTAL 03
[m]	02	
[n]	00	
[ɲ]	01	

Tableau 7 : Occurrences de consonnes fricatives

Fricatives	
[f]	07
[v]	08
[s]	03
[z]	02
[ʃ]	02

Tableau 8 : Occurrences de semi-consonnes

Semi-consonnes	
[j]	11
[w]	12
[ɥ]	02

En baoulé, la plupart des phonèmes permettent de créer des onomatopées. Seule la nasale /n/ n’est pas admise dans la création de ces unités. Dans la production de mots imitatifs, la nasale /n/ réfère le plus souvent à la lenteur, la lourdeur, la nonchalance. Pourtant, les onomatopées relèvent de réalités (explosion, bruit aigu, choc, etc.) qui ont l’air spontanées et virulentes. Les imitations onomatopéiques qui sont en porte-à-faux avec les implications sémantiques de /n/ n’utilisent pas ce phonème. Aussi, faut-il souligner la productivité de certains phonèmes à d’autres. Les voyelles orales /a/ et /o/ sont les plus fréquentes alors que /i/ ne l’est pas ; la voyelle /u/ est la productive des

nasales, tout le contraire de /j/ et /ɛ/. Au niveau des consonnes et semi-consonnes, les occlusives vélaires restent les plus récurrentes alors que les dentales ont une occurrence assez faible ; les labiodentales /f/ et /v/ sont les plus utilisées des fricatives ; seule /ɣ/ a une faible occurrence, pour ce qui est des semi-consonnes. /j/ et /w/ sont évaluées à une fréquence presque égale. De plus, toutes les onomatopées ont des consonnes à initiale. D'ailleurs, ce n'est que marginalement qu'on trouve des mots imitatifs à voyelles initiales. Le corpus de cette recherche n'en compte qu'un seul. Outre ces spécificités phonémiques, la création des lexèmes onomatopéiques suit un certain nombre de structures syllabiques qui méritent également qu'on y accorde de l'intérêt.

3. LES STRUCTURES SYLLABIQUES

En tenant compte des structures syllabiques qui génèrent les lexèmes onomatopéiques, le baoulé distingue deux catégories d'onomatopées : les monosyllabes et les dissyllabes.

3.1. Les structures monosyllabiques

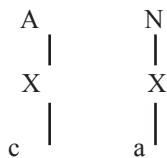
La production de ce type d'onomatopées est réduite à une seule syllabe. Elle s'obtient grâce à une première position (Attaque), remplie par une consonne pendant que la deuxième (Noyau) est remplie par une voyelle. En fonction de leurs différentes compositions, les onomatopées produites selon ce moule sont à regrouper en quatre catégories distinctes.

3.1.1. La structure CV

Ce schème syllabique est le système canonique admis à la création onomatopéique. La structure monosyllabique de type CV compose avec une consonne (Attaque) et une voyelle (Noyau).

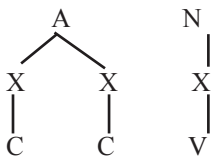
(1). cá

« Bruit issu du contact entre un objet métallique et une pierre »



3.1.2. Les structures CCV

Ces monosyllabes concèdent une attaque branchante. La classification des structures CCV dépend de la nature du deuxième phonème à la base de ce phénomène. Il peut s'agir, soit d'une semi-consonne, soit d'une consonne latérale. Ce peut être aussi la première consonne de l'attaque, ainsi remplie par une nasale homorganique. La structure pourrait être schématisée de la façon suivante :



La structure syllabique de type CCV permet de générer trois catégories d’onomatopées monosyllabiques.

[Catégorie 1]

(3). cčí

« Rire aux éclats »

[Catégorie 2]

(4). kplā

« Bruits issus des battements des mains »

[Catégorie 3]

(5). mme

« Bèlement ou mouton »

Les onomatopées de la « catégorie 1 » sont de structure CsV. La deuxième position de cette attaque est remplie par une semi-consonne. Le baoulé concédant trois semi-consonnes, la structure CsV peut prendre les formes CjV (*pjɔɔ* : *écoulement abondant d’eau*), CwV (*cwā* : *grincements des dents*) et CɥV (*cčí* : *rire aux éclats*).

Les onomatopées de la « catégorie 2 » sont de structure CLV. La deuxième position de l’attaque est remplie par une consonne liquide que nous notons (L), c’est-à-dire, /l/ ou /r/. En fonction de l’usage de l’une des consonnes liquides, les structures CLV se répartissent en sous-catégories CIV (*vlɔ̃* : *Bruit dégoûtant dû à l’action de se moucher*) et CrV (*kri* : *cri strident*).

Les onomatopées de la « catégorie 3 » sont de structure nCV. Avec elles, il faut souligner l’occurrence d’une consonne homorganique (n). Celle-ci partage les traits articulatoires de la consonne qu’elle précède immédiatement et peut être la bilabiale /m/, la dentale /n/, la palatale /ɲ/ ou encore la vélaire /ŋ/ respectivement devant des consonnes labiales, dentales, palatales et vélares.

3.1.3. La structure CVV

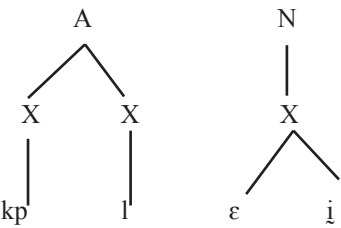
La structure CVV correspond à cette catégorie d’onomatopées monosyllabiques pour lesquelles il y a un changement d’articulation en cours d’émission de la voyelle. Il s’agit là, du phénomène de la *diphthongaison*. G. Mounin (1993, p.109) la définit en ces termes :

Lorsque, au cours de l’émission d’un phonème vocalique, la mise en place ou la détente des organes articulatoires viennent à se prolonger, le phonème finit par se dédoubler pour former un phonème complexe appelé diphtongue.

C’est ce phénomène qui permet de générer la structure CVV tel qu’en (6).

(6). kplèi

« Redoublé, il signifie pièces de monnaie »

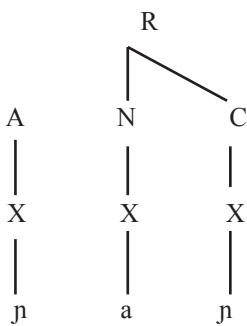


Les structures susmentionnées (CV, CCV, CVV) sont des constructions à syllabe ouverte. Toutefois, au sein du corpus de cette étude, un lexème arbore une structure à syllabe fermée : la structure CVC.

3.1.4. La structure CVC

La structure CVC est une catégorie de monosyllabes qui compose avec une rime branchante. Cette dernière, en effet, concède une coda (une consonne), faisant d’elle, une structure à syllabe fermée.

- (7). nàp
 « Grognement de colère typique félin »



De toutes les structures monosyllabiques, la structure CV (avec 30/65 occurrences) est la plus productive parce qu'elle est la structure canonique qui aide à la création onomatopéique. En revanche, le système CVC (pour 1/65 occurrence) a une très faible occurrence. La dernière position est saturée par une consonne, faisant de ce système, une structure à syllabe fermée. Nous rappelons que le baoulé est une langue qui ne concède que des systèmes à syllabe ouverte.

Tableau 9 : Productivité des structures monosyllabiques

CV	30
CsV	11
CIV	05
CrV	05
nCV	03
CVC	1
CVV	10

Outre les schèmes monosyllabiques, il y a des onomatopées à structures dissyllabiques.

3.2. Les structures dissyllabiques

Les onomatopées construites sur ce modèle sont constituées de deux syllabes. Les deuxièmes syllabes étant de structure CV, la différenciation de celles-ci est fonction de la composition des premières syllabes.

3.2.1. La structure CV CV

La première syllabe de la structure CV CV est composée d'une consonne (C) et d'une voyelle (V), tout comme la seconde. Elle a les mêmes composantes que la monosyllabe de type CV.

- (08). kpɔfɔ « qualifie la toux sèche »
(09). wɔkɔ « redoublé, il signifie murmures »
(10). cróló « écoulement abondant d'un liquide »

3.2.2. La structure (C)V CV

La première syllabe de la structure (C)V CV n’admet qu’un phonème vocalique. Cela sous-entend que la position de l’attaque est vide. Cette structure est très peu productive dans la création d’unités onomatopéiques. D’ailleurs, notre corpus n’en comporte qu’une seule. Elle est l’œuvre de la chute de la semi-consonne à l’initial de cette unité. A l’origine donc, il s’agit d’une structure de type CV CV dont la première position a dû s’effacer.

- (11.a). wōkō
- (11.b). w ōkō
- (11.c). ōkō

3.2.3. Les structures CCV CV

La première syllabe de ce schème compose, soit avec une attaque branchante, soit avec une nasale homorganique. Il existe deux catégories de structure CCV CV.

[Catégorie 1]

(12). ηglumá
 « le ronflement »

η g l u m a

[Catégorie 2]

(13). kplākō
 « Façon dégoûtant de mâcher un aliment »

kp l a k o

Avec la structure CCV CV de la [catégorie 1], la première syllabe comporte une nasale homorganique à la consonne qu’elle précède immédiatement. L’onomatopée « ηglumá » dérivée de /grū/ (bruit issu d’un ronflement) est obtenue grâce à l’affixation de /η/ à cette base. Cette affixation provoque le passage de /r/ à /l/ et la nasalisation de /u/, tel que schématisé de la façon suivante : n+gru+ma> ηglumá.
La structure CCV CV de [catégorie 2] est de type CLV CV. La deuxième position de l’attaque est remplie par une consonne latérale, c’est-à-dire, /l/ ou /r/.

3.2.4. La structure CV CVV

Cette structure donne l’impression de fonctionner différemment des précédentes. En effet, avec ces dernières, la syllabe CV occupe la deuxième position ; ce qui n’est pas le cas ici. Cette position est saturée par une syllabe de structure CVV pour laquelle, la position vocalique est l’objet d’une

réalisation diphtonguée. En réalité, la structure CV CVV n'est pas différente des autres. Il s'agit simplement d'un cas particulier de CV CV que nous schématisons de la façon suivante : CV CV (V) >CV CVV. L'unité vocalique subit un changement articulatoire dans la conception de ce type d'onomatopées. Voici un exemple en (14).

(14). düláo « *Bruit que fait la machette quand on défriche une parcelle* »

En somme, ce sont quatre structures dissyllabiques qui permettent la création de mots onomatopéiques en baoulé. La structure CV CV (avec 15/24 occurrences) est la plus fréquente. Les structures nCV CV et CV CVV (pour une occurrence chacune) sont les moins productives. De plus, la production onomatopéique enregistre l'usage de certains phénomènes phonologiques. Les plus courants sont les allongements, les alternances et amuïssements dont sont l'objet, des phonèmes qui les composent. Comment cela se fait-il ?

3.3. L'allongement phonémique

L'allongement phonémique consiste à énoncer l'onomatopée en allongeant l'un des phonèmes qui le compose. Ce peut être un allongement de la voyelle ou celui de la consonne.

3.3.1. Allongement de la voyelle

Ce type d'allongement concerne les onomatopées issues de structures à syllabe ouverte, telle que « cjó » en (15.a).

(15.a). cjó « *Bruit de freinage brusque* »

L'onomatopée [cjó] est le type de bruit qui fait suite à un freinage brusque et inattendu de la part d'un automobiliste imprudent. Ce bruit est continu et dure un moment. L'effet sonore que cette action produit est long et se propage jusqu'à l'immobilisation du véhicule. La longueur et la propagation du son obtenu sont rendues par l'allongement de la voyelle finale.

(15.b). cjóóóó

3.3.2. Allongement de la consonne

Ici, on produit l'onomatopée en allongeant un phonème consonantique. Il s'agit dans l'essentiel des cas de monosyllabes de structure CrV. Le phonème /r/ est ainsi roulé à des fins d'intensification du bruit qui est imité (16). Il peut s'agir également d'onomatopée qui compose avec une seule consonne ; celle-ci n'enregistre pas de position vocalique puisqu'elle est amuïe (17).

(16). vrrrrr « *Vrombissement d'un moteur* »

(17). ʃʃʃʃ « *Fin d'émission d'un poste récepteur* »

Les allongements de voyelles ou de consonnes visent à donner de l'intensité à l'imitation du bruit.

3.4. L'alternance phonémique

Nous observons des cas d'alternance phonémique au sein des onomatopées. Cette alternance consiste à varier librement, un ou certains phonèmes (consonne ou voyelle) de celles-ci. Cela peut se faire d'un dialecte à un autre, et même, d'individu à un autre. Toutefois, le référent du lexème, même avec quelques nuances par moment, restera identique en pareille circonstance. Observons-le.

(18). [gbào / kpào]

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de l'imitation d'un coup de feu. Le référent restera donc le même quand /gb/ et /kp/ alternent.

3.5.L’amuïssement phonémique

Il consiste en la chute d’un phonème lors de la réalisation de l’onomatopée. Cette chute ne concerne que des phonèmes vocaliques. Ainsi, l’exemple en (19.a) peut être réalisé comme en (19.b) avec un allongement de la voyelle.

- (19.a).kpàó « retentissement d’une arme à feu »
 (19.b). kpóóó « Idem »

La chute de la voyelle /a/ permet la simplification de la position vocalique qui était initialement diphtonguée. Seule la dernière voyelle et le ton qu’elle porte sont conservés. Par ailleurs, en plus des phonèmes et des structures syllabiques, des unités suprasegmentales, notamment les tons contribuent aussi à la création des onomatopées.

4. LES SCHEMES TONALS

Le baoulé est une langue à ton, c’est-à-dire qu’il utilise la hauteur mélodique à des fins distinctifs ; (N.J. Kouadio, 1982). Il compte trois tons ponctuels (Haut noté H ; Bas noté B ; Moyen noté M) et deux tons modulés (Haut Bas noté HB ; Bas Haut noté BH). Ces tons sont instables et cette instabilité dépend de leur environnement tonal. Aussi, certains tons contribuent-ils à la production de mots onomatopéiques.

4.1. Schèmes tonals des monosyllabes

Les structures monosyllabiques ne peuvent que porter deux tons au plus. D’une façon générale, elles ne comportent qu’une seule voyelle. Quand elles portent deux tons, il s’agit d’onomatopées comportant une nasale homorganique ou une position vocalique diphtonguée. Dans l’essentiel des cas, il s’agit de tons ponctuels.

Le schème [H] : le ton Haut sert de supra segment à une certaine catégorie de structures monosyllabiques. Il s’agit des structures CV, CsV. Ces monosyllabes imitent des bruits aigus, secs et d’une forte intensité. L’usage du ton haut permet de rendre compte de cette intensité.

- (20.a). cá « bruit issu du contact entre un objet métallique et une pierre »
 (21.a). cчá « cri strident »

Le phonème vocalique dans ces structures peut s’allonger afin de donner de l’insistance ou de l’intensité à la réalité que l’on interprète par la parole. Le ton haut de la voyelle allongée va aussi se propager selon la longueur de la voyelle, tel qu’en (20.b) et (21.b).

- (20.b). cááá
 (21.b). cчáááá

Le schème [B] : le ton bas permet la production d’onomatopées monosyllabiques de structure CV (22.a). Les sons qu’elles imitent sont d’une faible intensité. A la différence des monosyllabes porteuses de ton haut, celles qui acceptent le ton bas ne concèdent pas d’allongement de leurs phonèmes vocaliques, mais plutôt des cas de réduplication. C’est pourquoi (22.b) serait impossible.

- (22.a). cɔ « bruit dû au fait d’enfoncer un objet métallique dans le sol »
 (22.b).* cɔɔɔ
 (22.c). cɔ cɔ « Répétition de 22.a »

1-Coup lourd
 2-Coup sec

monosyllabes porteuses de ton haut, celles qui acceptent le ton bas ne concèdent pas d’allongement de leurs phonèmes vocaliques, mais plutôt des cas de reduplication. C’est pourquoi (22.b) serait impossible.

- (22.a). cɔ « bruit dû au fait d’enfoncer un objet métallique dans le sol »
- (22.b). * cɔɔ
- (22.c). cɔ cɔ « Répétition de 22.a »

Le mot « cɔ » réfère au bruit qui est produit lorsqu’on pique ou enfonce un objet dans le sol. Il est à différencier de « cɔɔ » avec un ton moyen qui imite l’écoulement abondant d’un liquide quelconque.

Le schème [M] : le ton moyen sert de hauteur mélodique aux monosyllabes qui impliquent une idée de continuité. Le bruit produit n’étant pas bref, ces onomatopées fondent leur énonciation sur des voyelles allongées, comme en (23.a).

- (23.a). ʃʃɛɛ « Grillade »

L’onomatopée « ʃʃɛɛ » imite le bruit produit lorsqu’on fait frire un aliment. Celui-ci se veut continu, (jusqu’à la cuisson, d’où la longueur vocalique) et avec une fréquence d’exécution relativement moyenne (d’où le ton moyen). C’est pourquoi (23.b) ne peut être envisagé.

- (23.b). *ʃʃɛ

Les schèmes [H---B] et [B---H] : les structures tonales [H---B] et [B---H] recouvrent les systèmes monosyllabiques à position vocalique diphtonguée.

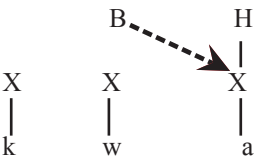
- (24). gblóy « Explosion produite quand on renverse un chargement de fagot »
- (25). gbáí « Coup donné avec la paume largement ouverte »

Les schèmes [B---M] et [B---H] : les structures [B---M] et [B---H] sont typiques des monosyllabes qui comportent une nasale homorganique. Cette nasale est porteuse du ton bas (B) puis, selon l’intensité et la hauteur du son imité, la voyelle finale pourrait porter le ton moyen (M) ou le ton (H).

- (26.a). mmɛɛɛ « bêlement »
- (26.b). mmɛɛɛ « bêlement »

Le schème [BH] : la structure [BH] est un cas de modulation tonale. Nous imputons ce fait à une semi-consonne que comporte la syllabe qui porte le ton. L’onomatopée [kwǎ] qui, redupliquée imite le cri du corbeau, comporte la semi-consonne [w]. En règle générale, [w] résulterait de l’association /u + voyelle/. Sur cette base, [kwǎ] est décomposable en /kùǎ/. Le voyelle postérieure /u/ se réalise semi-voyelle [w] et le ton qu’il porte est désormais flottant. Il aura ainsi tendance à s’agglutiner au ton le plus proche, c’est-à-dire, le ton haut. Le rattachement du ton bas (B) désormais flottant au ton haut(H) va créer la modulation tonale avec l’onomatopée [kwǎ].

- (27). kwǎ « cri du corbeau »



En somme, huit (08) Structures tonales contribuent à la création d'onomatopées monosyllabiques. Sept (07) d'entre elles sont formées de tons ponctuels : /H/ ; /B/ ; /M/ ; /B...H/ ; /H---B/ ; /B---M/ ; /B---H/. Le schème /H-B/ est le seul cas de modulation tonale.

4.2.Schèmes tonals des dissyllabes

Plusieurs schèmes tonals permettent la création d'onomatopées dissyllabiques. Ils sont le fait des positions vocaliques et consonnes homorganiques qui portent chacune, des tons ponctuels. C'est la distribution de ces tons ponctuels qui génèrent ces schèmes. Ce sont :

- les schèmes [B---H] et [H---B] (ilssont utilisés avec les dissyllabes qui comportent deux positions vocaliques) ;

(28). kòcé « cri de la pintade »

(29). kókà « Bruit de chaussure »

- les schèmes [H---H] et [M---M] (ces structures suprasegmentales répondent au même mode de fonctionnent que celles citées au point (4.2.1.)) ;

(30). cróló « écoulement abondant (eau ou autre liquide) »

(31). dāgā « Pâteux, mijoter »

- le schème [B---B---H] (la structure [B---B---H] est spécifique des dissyllabes qui comportent, soit une nasale homorganique (35), soit une position vocalique diphtonguée (36)) ;

(32). nglǫmá « ronflement »

(33). dǫlǫó « Bruit que fait la machette quand on défriche une parcelle »

- le schème [H---B---H] (la structure [H---B---H] est spécifique des onomatopées à position vocalique diphtonguée. C'est cette dernière qui porte les deux derniers tons [B---H] alors que la première concède un ton haut.

(34). klǫglǫu « Sonnerie au portail »

Les structures tonales admises par les onomatopées dissyllabiques sont : les structures [B---H] ; [H---B] ; [H---H] ; [M---M] ; [B---B---H] et [H---B---H]. Les deux dernières structures composent avec trois tons (à la différence des premières) car il s'agit de dissyllabes comportant, soit une nasale homorganique, soit une voyelle diphtonguée.

CONCLUSION

La plupart des phonèmes du baoulé contribue à la création de mots onomatopéiques. Seule la nasale /n/ déroge à cette règle pour le simple fait qu'au cours de la production d'unités imitatives, ce segment réfère à la lourdeur, la lenteur, la nonchalance. Les onomatopées imitent plutôt des bruits spontanés, virulents ou stridents. Les phonèmes /a/ et /o/ sont les voyelles orales les plus utilisées, et /ǫ/, la voyelle nasale la plus fréquente. Les occlusives vélaires et les fricatives labiodentales sont les consonnes les plus récurrentes.

Les onomatopées baoulé sont construites sur la base de structures monosyllabiques et dissyllabiques. Les monosyllabes sont de types CV, CCV (soit la deuxième consonne est une latérale ou une semi-consonne, soit la première consonne est une nasale homorganique), CVV (avec une réalisation diphtonguée de la position nucléaire) et CVC (une syllabe fermée alors que le baoulé est une langue à syllabe ouverte). La structure CV est la monosyllabique la plus productive. Les dissyllabes sont de type CV CV, V CV, CCV CV, CV CVV. La structure CV CV est la plus productive des dissyllabes.

La distribution des schèmes tonals est fonction des schèmes syllabiques. Ainsi, les monosyllabes admettent les schèmes tonals [H], [B], [M], [B---H], [H---B] [B---M], [B---H]. Dans très peu de cas, les monosyllabes acceptent des tons modulés comme le ton [BH]. Les onomatopées dissyllabiques, elles, admettent les schèmes [B---H], [H---B], [H---H], [M---M] et [H---B---H].

BIBLIOGRAPHIE

- BARBERIS Jeanne-Marie**, 1992, « Onomatopée, interjection : un défi pour la grammaire », *L'Information Grammaticale*, n° 53, pp. 52-57.
- BARBERIS Jeanne-Marie**, 1995, « L'interjection : de l'affect à la parade, et retour »,
- BURIDANT Claude**, 2001, « L'interjection en français : esquisse d'une étude diachronique », *Télérama*, n° 2696, pp. 1-76.
- BURIDANT Claude**, 2006, « L'interjection : jeux et enjeux », *Langages*, 40e année, n°161, pp. 3-9.
- COYOS Jean-Baptiste**, 2000, « Les onomatopées redupliquées en basque souletin », *Lapurdum*, n°5, pp. 13-97.
- CREISSELS Denis & KOUADIO N'Guessan Jérémie**, 1977, *description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, vol. LIX, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée (ILA).
- DUBOIS Jean & AL.**, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Italie, Larousse.
- HALTE Pierre**, 2013, *Les marques modales dans les chats : étude sémiotique et pragmatique des interjections et émoticônes dans un corpus de conversation synchrones en ligne*, Thèse de Doctorat, Cotutelle avec les Universités de Luxembourg et de Lorraine.
- KAYE Jonathan; LOWENSTAMM Jean; VERGNAUD Jean-Roger**, 1985, « The internal structure of phonological elements: a theory of charm and government », *Phonology Yearbook*, n°2, pp. 305-328.
- KAYE Jonathan; LOWENSTAMM Jean; VERGNAUD Jean-Roger**, 1990a, « Constituent structure and government in phonology », *Phonology* n°7, Vol. 2, pp. 193-231.
- KAYE Jonathan**, 1990b, « Coda' Licensing », *Phonology*, n°7, pp. 301-330.
- KLEIBER Georges**, 2006, « Sémiotique de l'interjection », *Langages*, 40e année, n°161, pp.10-23.
- KOUADIO N'Guessan Jérémie**, 1982, « Le baoulé », *Atlas des langues Kwa de Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée (ILA), tome1, pp.277-306.
- KOUADIO N'Guessan Jérémie & KOUAME Kouakou**, 2004, *Parlons baoulé*, Paris, Le harmattan.
- KOUAME Yao Emmanuel**, 2004, *Morphologie nominale et verbale du n'zikpli, parler de la sous-préfecture de Didiévi*, Thèse de Doctorat Unique, Abidjan, Université de Cocody.
- KOUAME Kouakou**, 2005, *Le discours juridique baoulé : analyse sociolinguistique*, Thèse de Doctorat Unique, Abidjan, Université de Cocody.
- LABRUNE Laurence**, 1987, « Les onomatopées et idéophones du Japonais », *Cahiers de linguistique*, vol. 162, pp. 277-288.
- MELNIKIENE Danguolė**, 2015, « Le statut grammatical des onomatopées dans la linguistique

moderne », *Institut des langues étrangères*, pp. 168-187.

MELNIKIENE Danguolė, 2016, « Les onomatopées et les théories de la glotto-genèse, II », *kalbystudijos / studies about languages*, n°29, pp. 6-18.

ROSIER Laurence, 2006, « De la vive voix à l'écriture vive. L'interjection et les nouveaux modes d'organisation textuels », *Langages*, 40e année, n°161, pp.112-126

SWIATKOWSKA Marcela, 2006, « L'interjection : entre deixis et anaphore », *Langages*, 40e année, n°161, pp. 47-56.

TIMYAN Judith, 1974, « Les tons du baoulé. Comparaison de deux dialectes », *Annales Université Abidjan*, Série H, n°1, pp.261-281.

TIMYAN Judith, 1978, *n wan yo. Cours de baoulé*, Abidjan, Université de Cocody.

TIMYAN Judith ; KOUADIO N'Guessan Jérémie ; LOUKOU Jean-Noël, 2003, *Dictionnaire baoulé-français*, Abidjan, NEI.

ANNEXE

	Onomatopées	Définitions
1.	ba	Évocation du bruit d'un objet jeté dans une pâte
2.	bláu / vláu	Évocation du bruit d'une flamme
3.	bððkp òkpò	Pic-vert
4.	bũũ	Évocation du bruit d'une explosion
5.	ca	Traduit le bruit émis par le contact d'un objet métallique et d'une pierre
6.	cà	Imitation du bruit d'un geste vif, d'un coup sec
7.	cécé	Même sens que « cçi c çi »
8.	cò	Même sens que « ca » / Enfoncer / Piquer
9.	cð	Même sens que « pjð »
10.	crécre	Même sens que « rere »
11.	crélé	Imitation du bruit d'un liquide qui coule abondamment
12.	crdo	Même sens que « crélé »
13.	cráu	Réfère au bruit que fait l'eau quand on y jette un objet solide
14.	cròlò	Entonnoir
15.	crdu	Injure produite par le chuintement des lèvres
16.	cçi c çi	S'emploie avec le verbe « sri » pour signifier « rire aux éclats »
17.	cù	Même sens que « jî »
18.	cu	Traduire le bruit que fait un objet pointu enfoncé dans un corps
19.	cjœœ	Imitation du bruit d'un freinage brusque et spontané
20.	cwācwā	Grincements des dents
21.	cçaa	S'emploie avec le verbe « kpá » et signifie « pousser un cri strident »
22.	dagadaga	Évocation du bruit que fait un corps pâteux en mouvement / Pâteux
23.	da	Imitation du bruit d'un coup asséné avec la paume ouverte
24.	dəɣe dəɣe	Même sens que « dagadaga »
25.	dáu	Imitation du bruit d'un coup asséné avec la paume arrondie
26.	dəɣo dəɣo	Même sens que « dagadaga » et « dəɣe dəɣe »
27.	dũũ	Même sens que « jî »
28.	duladulao	Évocation des bruits dus aux allers retours de la machette
29.	faa / vaa	Son léger et continu dû à l'étalage d'un objet large (Pagne, drap)
30.	fjéfjé	Cri du poussin / Poussin / Cri d'oisillon / Oisillon
31.	fjæ / vjæ	S'emploie avec « nré » et signifie « jaillir »
32.	fjœœ	Imite le bruit du sifflement

83.	kplɪkukplɪku	Brutal / Brutalement / Brutalité
84.	kɔkɔpo	Mortier
85.	kɔɔfɔkɔɔfɔ	Même sens que « kɔsɔ kɔsɔ »
86.	kɔɔɔkɔɔɔ	Évocation du bruit que l'eau qui bout à forte température
87.	kɔɔɔkɔɔɔ	S'emploie avec « wú » et signifie « mijoter »
88.	kɔɔɔkɔɔɔ	touraco gris
89.	kɔɔɔ	Bruit du retentissement d'arme lourde
90.	kɔɔ	Même sens que « kpa »
91.	kɔ	Bruit du retentissement d'arme légère
92.	mjáu	Miaulement / Chat
93.	mɔ æ	Bêlement /Mouton
94.	mɔw	Beuglement / Bœuf / Bovin
95.	ɔɔɔ	Grogement de colère que peut émettre un animal féroce
96.	ɔɔɔ	Pleures du nouveau-né / Nouveau-né
97.	ɔɔɔmá	Ronflement / Ronflé quand il est employé avec « bo »
98.	pɔpɔ	Bruits des battements d'ailes (oiseaux)
99.	pɔɔ	Bruit caractéristique des pets avec un son aigu
100.	pɔɔ pɔɔ	Baudruche, ballon
101.	p ^h æ	Bêlement du cabri
102.	pɔɔɔ	Klaxon caractéristique des véhicules de poids léger
103.	pɔɔ	Même sens que « crélé »
104.	pɔɔɔkú	Klaxon utilisé par les vendeurs de jus / Vendeurs de jus
105.	pɔɔ	Bruit caractéristique des pets avec un son lourd
106.	pɔɔɔ	Klaxon caractéristique des véhicules de poids lourd
107.	pɔɔɔ	Même sens que « pɔɔ »
108.	ɔɔkɔ	Bruit dû au contact entre plusieurs feuilles sèches
109.	réré	S'écouler goutte à goutte, suinter
110.	sɔkɔsɔkɔ	Hochet sonnaille, instrument de musique
111.	vɔvɔ	Insectes volants
112.	vɔɔ	Bruits dus aux battements d'ailes d'insectes volants
113.	vɔɔ	Bruit dégoûtant dû à l'action de se moucher
114.	vɔɔɔ	Bruit de moteur
115.	vɔɔɔ	Même sens que « vɔɔɔ »
116.	wɔ	Même sens que « kɔwɔ »
117.	wɔ	Aboiement du chien
118.	wɔ	Même sens que « wɔ »
119.	wɔɔ	Cri du Daman des arbres / Daman des arbres
120.	wɔ	Même sens que « wɔ » et « wɔ »
121.	wɔkúwɔkú	Murmures
122.	zɔ	S'emploie avec « mé » pour signifier « avec gourmandise »